

Les assistant,es d'éducation  
ne veulent pas être des pion·nes !



- Marre de ne pas être entendu·es et d'être méprisé·es !
- Marre d'être corvéables !
- Marre d'être sous payé·es !
- Marre d'être révocables à merci !



Les personnels de la Vie Scolaire **ont des droits** (trop souvent méconnus) et sont écrasés par les obligations mises en avant par l'employeur ou l'urgence du quotidien. Alors que l'importance et le rôle central de ces personnels au sein des établissements n'est plus à prouver, leur nombre ne cesse de diminuer. De plus, le recrutement arbitraire par les chef·fes et le risque de non renouvellement des contrats fragilisent ces personnels et rend difficile toute contestation ...

La CGT Éduc'action est là pour vous représenter et faire reconnaître vos droits.

## La CGT Éduc'action revendique :

CONDITIONS  
D'EMBAUCHE

- la création massive d'emplois facilitant l'accueil et le travail pédagogique dans les bahuts
- la création d'une Brigade de remplacement des AEd
- le retour au recrutement académique et non directement par les chef·fes d'établissement



STATUTS

la titularisation par la création de 2 statuts pour la vie scolaire :

- étudiant·es surveillant·es
- personnels de vie scolaire, d'éducation et d'animation (personnels titulaires de catégorie B1)



SALAIRES

- la prise en charge en congé maladie à 100% dès le 1er jour
- les primes REP /REP+ pour celles et ceux qui travaillent dans l'Éducation prioritaire
- 400 € /mois d'augmentation nette de salaire



Vendredi 11 février 2021 (Dijon) : Stage syndical AED ouvert à tous·tes

Demande à déposer auprès de l'administration avant le 11 janvier

